



Innovation, Science and
Economic Development Canada

Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR DES SERVICES DE FORMATION LINGUISTIQUE

POUR LA PÉRIODE D'AVRIL 2023 À MARS 2026

5 janvier 2023



TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	1
2	Langage.....	1
3	Services recherchés	1
4	Capacités des répondants.....	2
5	Interaction avec les répondants, évaluation des réponses et suivi.....	2
6	Produits livrables	2
7	Demandes d'éclaircissement.....	3
8	Conclusion	3



1 INTRODUCTION

Le ministère d'Innovation, des Sciences et du Développement Économique du Canada (ISDE) émet cette demande d'information (DI) dans le but de déterminer la capacité et la disponibilité des entreprises autochtones qui offrent des services de formation linguistique dans les deux langues officielles. Le ministère d'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (ISDE) émet cette demande d'information dans le but de déterminer la capacité et la disponibilité des entreprises autochtones qui offrent des services de formation linguistique dans les deux langues officielles.

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres. Un contrat ne résultera pas de cette DI, et elle n'aboutira pas nécessairement à une action d'approvisionnement ; les répondants ne doivent pas développer des sessions ou des programmes de formation relatifs au travail décrit ici, mais fournir une réponse qui reflète clairement la capacité des répondants à faciliter le travail décrit ici. Les réponses reçues en réponse à cette DI peuvent influencer la décision de l'ISDE de publier une demande d'offre à commandes (DOC), ainsi que son contenu.

Les sections suivantes fournissent des informations sur l'intention de base ainsi que des informations techniques et de capacité spécifiques recherchées dans le cadre de cette DI.

2 Langage

- Les parties intéressées doivent prendre note du langage suivant utilisé dans cette DI :
 - "doit" indique une exigence obligatoire;
 - "devrait" indique une préférence;
 - "peut" indique une option;
 - "RCN" indique la région de la capitale nationale, 235, rue Queen, Ottawa, Ontario;
 - " fera " indique une déclaration d'intention ou de fait;
 - "SAEA " signifie Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

3 SERVICES RECHERCHÉS

ISDE souhaite s'assurer les services d'une ou de plusieurs entreprises de formation en langue autochtone qui peuvent offrir des services de formation en langue seconde en français et en anglais, comme suit:

- Formation sur place (235 rue Queen) pour groupes ou individus;
- Hors site (lieu d'affaires de l'initiateur) pour les groupes ou les individus; et,
- Virtuel (MSTeams, Zoom, etc...) pour des groupes ou des individus.
-

Cela nous permettra d'acquérir collectivement des connaissances sur les services disponibles pour mieux soutenir les employés et les gestionnaires afin que notre milieu de travail soit un environnement dans lequel chacun peut s'épanouir et servir les Canadiens dans les deux langues officielles.

Dans le cadre de votre réponse, veuillez fournir un aperçu de vos produits et services de formation. Les domaines qui nous intéressent particulièrement sont numérotés ci-dessous:

- Contexte de l'entreprise;
- Capacité, nombre d'enseignants disponibles ; virtuels et en personne;
- Base d'expérience des enseignants (minimum 1 500 heures d'enseignement);



- Contenu et élaboration du programme d'études;
- Capacité bilingue ; et,
- Certification de Services aux Autochtones Canada.

4 CAPACITÉS DES RÉPONDANTS

Les répondants doivent démontrer leur capacité à fournir une variété de facilitateurs ayant des connaissances en matière d'enseignement de la langue seconde, une capacité bilingue, la possibilité d'offrir des sessions en personne ou virtuelles pendant la période contractuelle demandée.

Le SAEA est ouvert à toutes les entreprises indigènes, qu'elles soient constituées en société ou non. entreprise autochtone peut être définie comme suit:

- une bande telle que définie par la Loi sur les Indiens
- une entreprise individuelle
- une société à responsabilité limitée
- une cooperative
- un partenariat
- une organisation à but non lucrative

dans laquelle des personnes indigènes détiennent au moins 51 % des parts et du contrôle..

Une entreprise indigène peut également être une coentreprise composée de deux entreprises indigènes ou plus, ou d'une entreprise indigène et d'une entreprise non indigène, à condition que la ou les entreprises indigènes détiennent au moins 51 % des parts et du contrôle de la coentreprise.

Dans les cas où une ou plusieurs entreprises autochtones, telles que définies par les règles de la DGSI, sont impliquées dans un contrat avec une ou plusieurs entreprises non autochtones ou entrepreneurs individuels, 33% de la valeur monétaire totale du travail contracté doit être effectué par des entreprises autochtones

Le répondant doit certifier qu'il s'agit d'une entreprise autochtone ou d'une coentreprise constituée comme décrit ci-dessus.

5 INTERACTION AVEC LES RÉPONDANTS, ÉVALUATION DES RÉPONSES ET SUIVI

Une équipe spécialisée répondra aux questions qui pourraient être soulevées dans le cadre de ce processus de demande de renseignements. Les réponses à toutes les questions seront affichées à côté de la DI dans les deux langues officielles. Les questions et réponses sont une excellente occasion pour les répondants de demander des éclaircissements sur toute information décrite dans la DI et de s'assurer que les soumissions répondent aux exigences essentielles minimales décrites dans la section 3. Services recherchés.

Les réponses à cette demande de renseignements seront évaluées par le personnel d'Innovation Science et Développement Économique. L'évaluation sera basée, sans s'y limiter, sur l'exhaustivité de la réponse, l'expérience et la capacité du répondant. Dans ce processus, ISDE se réserve le droit de demander des clarifications aux répondants et, à ce titre, le répondant doit identifier un point de contact

6 PRODUITS LIVRABLES

Les répondants sont priés de fournir leur dossier de réponse par courriel à l'adresse suivante, au plus tard le 24 janvier 2023 à 14 h 00 HNE- cmmbidreceiving-receptiondesoffrescgm@ised-isde.gc.ca



7 DEMANDES D'ÉCLAIRCISSEMENT

Toute question ou tout commentaire relatif à l'information contenue dans le présent document doit être adressé par courriel à l'autorité contractante suivante :

Nom: Davis Opie

Titre: A/Conseiller principal en matière de contrats et d'approvisionnement

Ministère: Innovation, Science et Développement Économique (ISDE)

Téléphone: 613-324-9165

Courriel: davis.opie@ised-isde.gc.ca

Nom: John Villeneuve

Titre: A/Agent en matière de contrats et d'approvisionnement

Ministère: Innovation, Science et Développement Économique (ISDE)

Téléphone: 343-291-3274

Courriel: john.villeneuve@ised-isde.gc.ca

8 CONCLUSION

Il est rappelé aux répondants qu'il s'agit d'une demande de renseignements et non d'une demande d'offre à commandes, et à cet égard, les répondants doivent se sentir libres de fournir des commentaires, d'identifier les préoccupations et, le cas échéant, de proposer des recommandations alternatives sur la façon dont les services de formation proposés peuvent être fournis. Les répondants sont invités à fournir des commentaires sur le contenu, le format et/ou l'organisation du document de la DI. En outre, en répondant à cette demande de renseignements, les répondants doivent indiquer clairement toute hypothèse qu'ils souhaitent formuler.

Les réponses à cette DDR seront limitées à l'usage officiel du gouvernement du Canada, mais les renseignements recueillis dans le cadre de cette DDR peuvent influencer sur le contenu de toute DOC résultante. Il faut donc s'attendre à ce que les concepts fournis puissent faire partie d'une acquisition concurrentielle. Les réponses à cette DDR ne seront pas utilisées pour présélectionner ou restreindre la participation à une future DOC..

Le gouvernement canadien ne remboursera pas les dépenses encourues dans le cadre de cette DDR.